



VIGILANCE METEO ORANGE

VENTS VIOLENTS

Destinataires :

Services : ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB-CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DIPN – DDTM - DRAAF - DSDEN – EFS - ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

Communes : tout le département

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 11/02/2026

Heure : 08h10

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le jeudi 12 février 2026 à 00h01

Fin événement prévue le jeudi 12 février 2026 à 10h00 au moins

Qualification de l'évènement

Forte tempête pour les régions concernées se produisant dans un contexte de sols détrempés.

Situation actuelle

Évènement non débuté.

Le passage de la tempête NILS sur le nord de la France entraîne un net renforcement du vent sur toute la façade atlantique dès ce mercredi soir et se maintenant jusqu'en fin de nuit de mercredi à jeudi.

Evolution prévue

Le vent de sud-ouest se renforce très nettement en cours de nuit de mercredi à jeudi avec des rafales devenant tempétueuses. Les rafales de vent atteignent alors 100 à 120 km/h dans les terres et 110 à 130 km/h sur le littoral. A noter également de très fortes rafales en montagne, y compris dans les stations de ski. Le contexte de sols saturés est un élément aggravant pour le risque de chutes d'arbres. Ces fortes rafales perdurent jusqu'en début de matinée de jeudi avant de faiblir en milieu de matinée.

Conséquences possibles : Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes. Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées. Des branches d'arbre risquent de se rompre. La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière. Les véhicules peuvent être déportés. Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé. Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement : Je protège ma maison et les biens exposés au vent. Je me tiens informé auprès des autorités. Je limite mes déplacements. Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets. Je n'interviens pas sur les toits. J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.

Pour les maires : La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence,appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**